**Ecole Jean Hans Arp**

**1, place des Frères Matthis**

**67120 DUTTLENHEIM**

**Tél et Fax : 03 88 50 72 46**

**E-mail : ecole.ele.jean.hans.arp@wanadoo.fr**

Duttlenheim, vendredi 6 novembre 2015

**Compte-rendu du 1er conseil d’école de l’année 2015-2016**

Etaient présents :

Ecole : M. Ehrhardt (directeur), Mme Risser, Mme Chevert, Mme Walch, Mme Roos, Mme Grosson, Mme Stocky, Mme Wilm, Mme Lapp, M. Royer

Mairie : M.Ruch (Maire)

Parents d’élèves : M. Metzger, Mme Schangel, M. Darcange, Mme Wigishoff, Mme Beck, M. Rouyer, Mme Faure, Mme Vetter, Mme Menrath

Intervenants dans l’école : Mme Goepp, Mme Kney.

*(Mme Spielmann (Adjointe au Maire), M. Arramon, Mme Grauss, Mme Geistel et M. Frey sont excusés)*

1. **Présentation de l’équipe**

Un tour de table permet de présenter les nouveaux enseignants et les nouveaux représentants de parents d’élèves.

1. **Bilan des coopératives scolaires**

L’école fonctionne avec un budget Mairie pour tout ce qui est équipement, abonnements BCD, livres, matériel divers et varié… Chaque classe dispose aussi d’une coopérative de classe à laquelle les parents cotisent en début d’année. Cette coopérative est destinée à de petites dépenses telles que le « Frühstück » de fin octobre (1€/enfant). Les coopératives fonctionnent en année scolaire du 1er septembre au 31 août. Chaque enseignant est mandataire de sa coopérative, doit tenir un cahier de compte et effectuer un bilan financier pour l’OCCE (Office Centrale de la Coopération à l’école), comptes révisés et contrôlés par des parents volontaires qui disposent du bilan et de l’ensemble des factures.

Le montant des coopératives s’élevait à 11 179, 48 € au 31 août 2015. (Somme équivalente au bilan des années précédentes). Les coopératives présentent ainsi une santé financière satisfaisante.

1. **Révision du règlement intérieur de l’école**

Le règlement intérieur de l’école, modifié en conseil des maîtres, a été validé par le conseil d’école. Il est collé dans tous les cahiers rouges et signé par les parents et les enfants qui en prennent ainsi connaissance. De même, il est affiché à l’entrée de l’école.

1. **Les récréations et les modifications des règles de cour**

L’espace de jeu de cour a été agrandi, un enseignant est de surveillance en bout de cour, les enfants pouvant ainsi évoluer autour de l’anneau pavé. La caisse de jouets est toujours fonctionnelle et a connu quelques ajouts. Les grandes classes disposent de la caisse un matin par semaine, les petits qui sortent l’après-midi l’ont à ce moment-là. Les cartes de jeu sont également autorisées désormais. Les enseignants ont ainsi constaté des récréations plus apaisées et plus sereines.

1. **Les projets de l’année (Activités, sorties…)**

**Activités déjà passées :**

- rallye cap fémina (encore un merci à tous pour l’énorme mouvement de solidarité)

- Semaine du goût – actions dans les classes + Frühstück sous forme de banquet à la garderie

- correspondance scolaire lancée avec la Georg Monsch Schule d’Offenbourg

**Activités à venir :**

Plusieurs classes de découverte sont prévues pour cette année :

- Muttersholtz (du 30/11 au 4/12) pour les CP monolingues

- Senones (du 17 au 20/05) pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 monolingues

- une semaine poney au haras de la Bleiche à Ernolsheim/Bruche (du 23 au 27/05) pour les CP bilingues

- Kniebis (du 23 au 27/05) pour les CM1/CM2 bilingues

D’autres sorties à la journée sont prévues :

- Musée du pain et exposition de sapins (le 26/11) pour les CP bilingues et CE1/CE2 bilingues

- Opéra (le 12/01) pour les CM1/CM2 et CE2/CM1 monolingues

- Rencontres des correspondants à Offenbourg le 19/04 pour les CM1/CM2 bilingues et monolingues, le 29/04 pour les CE1/CE2 bilingues et CE2/CM1 monolingues

Autres manifestations :

- Lâcher de Tacons avec l’association Saumon Rhin courant avril pour les CP monolingues

- Liaison GS/CP (rencontres entre les élèves)

- Participation au concours Maths sans Frontières pour les classes de CM1/CM2

- Concours de dessin sur le thème du Pop Art pour les CM1-CM2 bilingues

- Vente de calendriers

- Ecoles qui chantent « carnaval » le 11/03

- Cross en avril 2016 (avec d’autres écoles du secteur – projet en cours)

- Kermesse de l’école le 3/06

Pour aider au financement des classes de découverte, l’association Pré’o propose d’apporter une subvention de 20 € par élève. Par ailleurs, l’association Pré’o organisera une opération « ensachage » le 12 décembre. Des informations complémentaires pour assurer la réussite de cette opération et les modalités de votre participation sont transmises par le biais du cahier-rouge.

La municipalité apportera également une aide financière aux divers projets, les montants étant encore à définir dans le cadre du conseil municipal.

1. **Les évaluations nationales et académiques**

Des évaluations diagnostiques nationales ont eu lieu pour les CE2 en début d’année à partir d’un panel d’exercices proposés par le ministère et choisis par les enseignants. Les CP ont également effectué des évaluations académiques en début d’année, une autre série d’évaluations suivra en milieu d’année. Enfin, les CM2 monolingues et bilingues effectueront en fin d’année scolaire des évaluations académiques en allemand pour évaluer leur niveau de maîtrise langagière conformément au cadre européen de référence pour les langues.

1. **Les travaux dans et autour de l’école**

Les « petits » travaux de vacances ont été effectués (électricité, portes et rideaux qui coincent, mise à jour du matériel informatique…) afin que tous disposent d’une belle école propre et fonctionnelle à la rentrée. Des travaux de grande ampleur ont eu et auront lieu autour de l’école : le nouveau parking, la nouvelle école maternelle à venir. Les parents élus soulèvent des problèmes de sécurité et un manque de civisme concernant le stationnement sur les places handicapées notamment, tout comme un phénomène sauvage de « dépose-minute » qui crée un encombrement de la voirie aux heures de pointe. De même, le respect de la limitation de vitesse est nécessaire pour la sécurité de tous ! Un appel au sens des responsabilités est lancé à tous les usagers pour améliorer cet état de fait.

La nouvelle école maternelle devrait ouvrir ses portes à l’horizon de la rentrée 2017.

1. **Le nouveau projet d’école 2015/2018**

Dans cette période de transition avec la mise en œuvre de nouveaux programmes et une refondation des cycles 1 (maternelle), 2(CP, CE1, CE2) et 3 (CM1, CM2, 6e) pour la rentrée 2016, nous développons un nouveau projet d’école articulé autour des 3 axes académiques suivants : assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle commun, prendre en compte les besoins particuliers des élèves (difficultés et réussites), garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d’apprentissage de la maternelle au collège. Les objectifs suivants seront développés dans le nouveau projet d’école : amener les élèves vers une meilleure maîtrise des compétences en apportant de la continuité et de la cohérence dans l’apprentissage des leçons, améliorer la maîtrise des compétences orthographiques et enrichir le vocabulaire, renforcer et faire appliquer les règles de vie à l’école. Les actions déjà menées dans ce sens sont la mise en place du portes-vues avec des leçons qui suivront les élèves d’une année à l’autre, l’action de solidarité en lien avec le rallye Cap Fémina, la gestion de la bibliothèque d’école par la classe de CM1/CM2 bilingues, le changement des règles de cour et le respect de ces règles, le tout en lien avec l’EMC (enseignement moral et civique). Le conseil d’école émet un avis favorable à la poursuite des actions entreprises.

1. **Remerciements**

L’équipe enseignante remercie la Mairie pour l’ensemble des travaux et le soutien apporté aux différentes actions menées, l’association Pré’o pour les actions entreprises et le financement des projets, les parents d’élèves qui participent aux différentes activités (piscines, semaine du goût, sorties…), la garderie pour le travail de collaboration (jardinage, semaine du goût). M. Ehrhardt remercie aussi le personnel administratif et technique de la mairie qui est toujours disponible et efficace, Mme Quintlé pour le travail de liaison en fin d’année scolaire qui lui a facilité la prise de fonction et l’équipe pédagogique pour le professionnalisme et l’enthousiasme manifestés au quotidien.

1. **Mot de la mairie**

M. Ruch remercie les enseignants et toutes les personnes qui interviennent dans l’école pour leur investissement. Il souligne le soutien passé et à venir de la municipalité aux actions de l’école. Enfin, il invite les membres du conseil à lui poser des questions portant sur la vie de l’école, rapide échange sur le chantier de la future école maternelle, l’usage du parking et le financement de la municipalité des sorties organisées par l’école.

1. **Prochaine date**

La date du prochain conseil d’école est fixée au mardi 8 mars 2016 à 18h00.